

FAIRE

Premier accélérateur de projets urbains et architecturaux innovants

Destiné aux architectes engagés dans la recherche, émergents ou confirmés, ainsi qu'aux étudiants des écoles nationales supérieures d'architecture, FAIRE a pour ambition d'accélérer l'éclosion de pratiques architecturales et urbaines expérimentales, de faciliter la réalisation de prototypes échelle 1 dans le Grand Paris, d'accompagner et promouvoir la recherche appliquée et de favoriser la mise en œuvre de nouveaux process, matériaux et programmes de construction.

www.faireparis.com

Proposez votre projet avant le 13 mars 2017

Envie de changer la ville ? Expérimenter de nouvelles pratiques urbaines ? Tester de nouveaux matériaux ? Inventer l'habitat ou le bureau de demain ? Développer des recherches ?

Pourquoi FAIRE ?

Parce qu'il existe des incubateurs ou des accélérateurs de projets dans tous les domaines (internet, santé, commerce, tourisme, biologie, sport...) mais aucun dédié spécifiquement aux architectes qui portent des projets urbains et architecturaux innovants !

FAIRE accompagne des projets jugés innovants et expérimentaux dans leur démarche architecturale ou urbaine, les fait financer et accélère leur mise en œuvre.

FAIRE s'appuie sur l'écosystème du Pavillon de l'Arsenal et de ses partenaires. Lancé en partenariat avec la Ville de Paris, FAIRE est soutenu par l'Ordre des architectes en Île-de-France, les écoles nationales supérieures d'architecture, des industriels, des acteurs de l'immobilier et de la nouvelle économie.

Comment FAIRE ?

Présentez votre projet avant le 13 mars 2017 via le formulaire en ligne du site www.faireparis.com. En complément, vous pouvez y joindre un PDF au format A4 (10 pages et 5 mo maximum) avec les informations sur votre projet :

- La présentation du ou des membres de l'équipe, dont au moins un architecte ou un étudiant en architecture
- L'explication du projet avec un texte de 3 000 signes maximum
- Une ou deux pièces graphiques si besoin
- Le calendrier prévisionnel des phases de conception et de réalisation
- Un budget estimatif détaillant les honoraires de l'équipe, les études et la réalisation
- Une liste de possibles partenaires